

Mise en œuvre du dispositif

C'EST TRES SIMPLE

1

Décision de participation (montant, modalités)
Complétude du modèle de lettre d'intention pour anticiper la communication auprès de vos agents
Validation de l'adhésion à la convention de participation par avis du comité technique puis par délibération

2

Signature de la convention d'adhésion CDG – Collectivité puis des conditions particulières tripartites CDG - Collectivité - MNT

3

Déploiement dans votre collectivité :
Réunions d'information agents, permanences...

VOS CONTACTS MNT

Sébastien BRIXTEL, responsable développement
06 15 75 20 30
sebastien.brixtel@mnt.fr

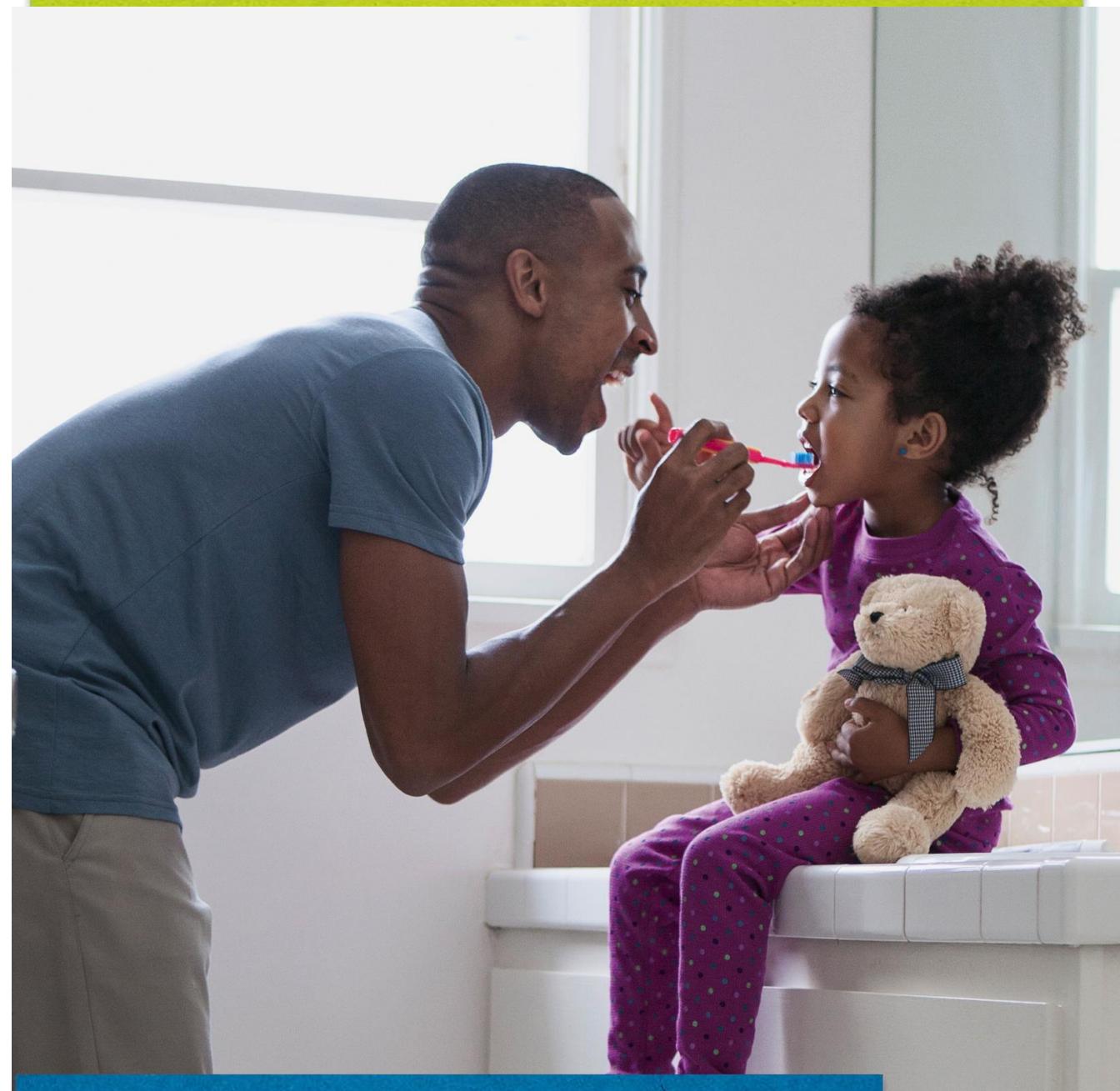
Agence MNT Calvados – Manche
35 rue des Jacobins
CS 65455
14054 CAEN cedex 4



Mutuelle Nationale Territoriale, 4 rue d'Athènes - 75 009 Paris. Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au Répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 678 584.
Sofaxis, SNC – Société de courtage d'assurance – 335 171 096 RCS Bourges. Siège social : route de Creton – 18110 Vasselay – N° ORIAS 07 000 814 – www.orias.fr. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 24180125318
Document à caractère publicitaire. Crédit photos : Getty Images - Corbis



Centre de Gestion de la Manche Convention de participation Santé



CHOISISSEZ UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
QUI VOUS RESSEMBLE



CdG 50
Centre de Gestion de la fonction
Publique Territoriale de la Manche

 **sofaxis**
L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL
groupe  **relyens**


MNT
GROUPE **vyv**

LA SOLUTION PROPOSEE A CHAQUE COLLECTIVITE

LA DEMARCHE DU CDG

- Concilier santé au travail et maîtrise budgétaire
- Mettre à profit son expertise dans la protection sociale complémentaire des agents
- Mutualiser largement la garantie santé pour bénéficier de cotisations attractives
- Offrir aux collectivités sa mise en conformité réglementaire

AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITE

- Libre choix du montant de la participation financière
- Réponse aux attentes sociales
- Simplification de la gestion du contrat
- Pas de convention de participation à l'échelle de la collectivité (cahier des charges, ...)
- Profiter de la mise en conformité réglementaire du CDG
- Certitude de la bonne couverture des agents

POURQUOI PARTICIPER FINANCIEREMENT ?

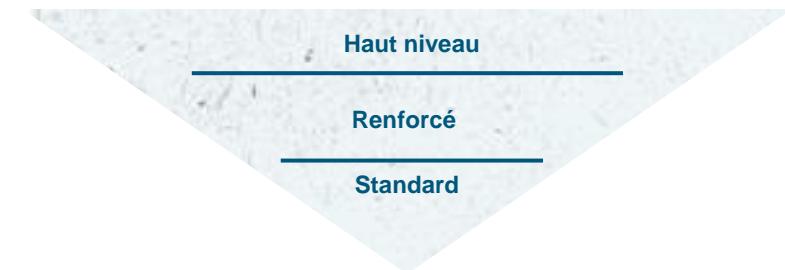
- Signe fort de votre politique sociale au profit de votre personnel
- Attractivité de la collectivité
- Contribution à l'amélioration des conditions de travail
- Amélioration de la motivation des agents
- Contribue à l'amélioration du pouvoir d'achat

AVANTAGES POUR LES AGENTS

- Un barème de cotisation attractif et stable
- Un contrat ouvert à tous
- Pas de limite d'âge à l'adhésion
- Pas de questionnaire médical
- Une prise d'effet immédiate
- Des services et avantages inclus
- L'accompagnement personnalisé
- Votre participation financière en déduction de la cotisation des actifs

LES GARANTIES

3 formules de garanties au choix



Services et avantages inclus pour faciliter le quotidien

- Garanties conformes au 100% Santé (Reste à charge zéro)
- 3 formules pour adapter la garantie aux besoins de chacun
- Pas d'avance de frais (tiers payant)
- Réseaux de soins n° 1 : Kalixia
- Prestations d'assistance et services
- Fonds social
- Votre participation financière (actifs)
- Espace adhérents en ligne pour déposer et suivre les demandes de remboursements, etc.
- Téléconsultations illimitées et intégralement prises en charge par la MNT

Cotisations des actifs

Avant déduction de votre participation financière

Composition	Formule Base	Alternative 1	Alternative 2
Isolé	56,24 €	71,71 €	77,49 €
Duo	93,97 €	119,82 €	129,46 €
Famille	136,35 €	173,88 €	187,85 €

Document commercial non contractuel